

Politique agricole 2030+



Assemblée générale CNAV, 26 mars 2026

Christian Hofer, BLW



Ordre du jour

1. Politique agricole 2030+ (PA30+)
2. Viticulture
3. Discussion



PA30+

Base constitutionnelle et Vision 2050

Articles constitutionnels 104 et 104a



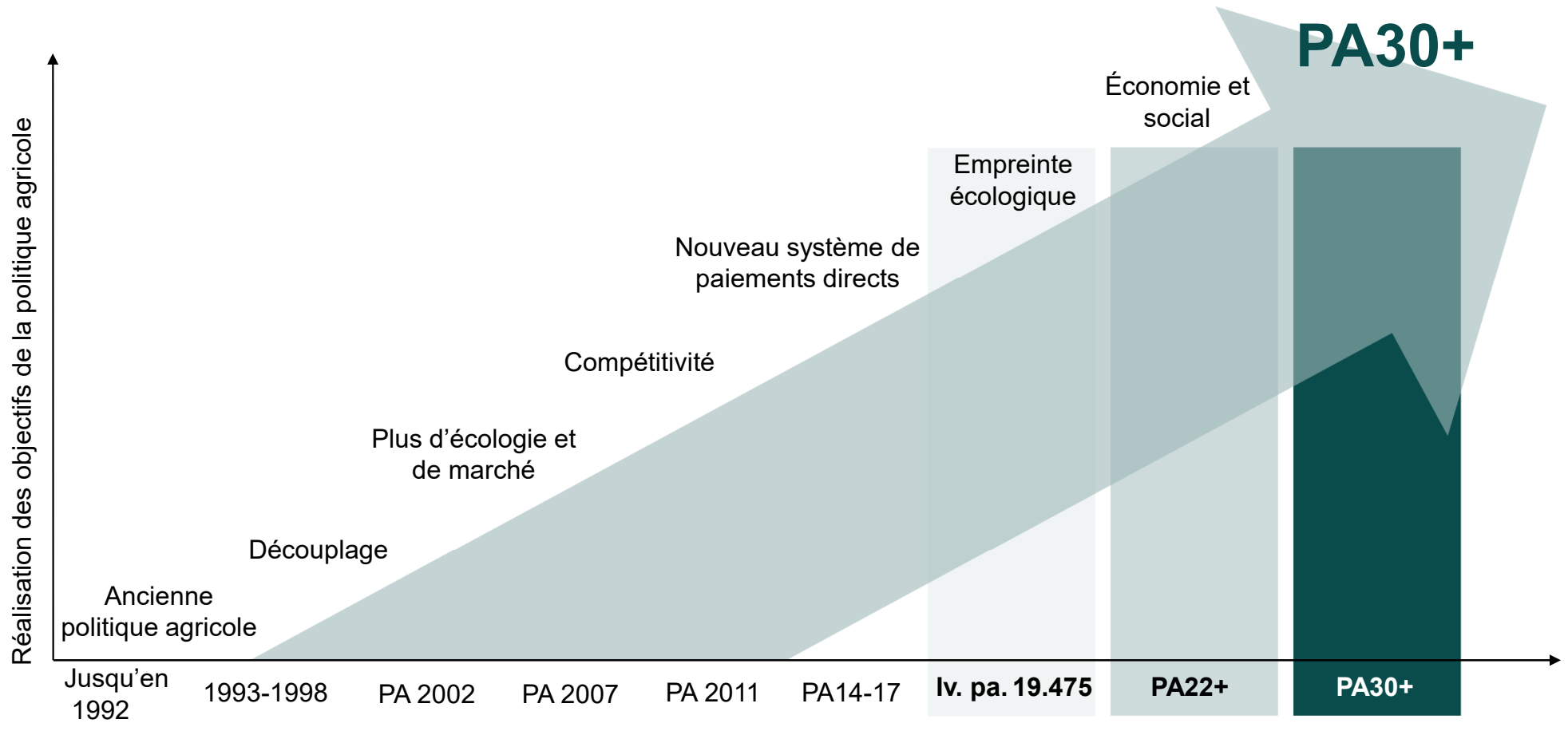
Vision 2050

La sécurité alimentaire grâce à la durabilité, de la production à la consommation



PA30+

Classification de la PA30+ dans le processus de réforme actuel





PA30+

Où en sommes-nous par rapport à la Vision 2050 ?

Sécurité alimentaire

Besoin d'agir pour garantir la production

Empreinte écologique

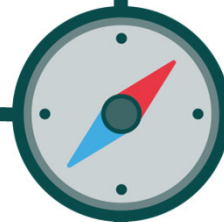
Progrès s'agissant des risques relatifs aux PPh, mais besoin d'agir pour l'utilisation efficiente des ressources

Perspectives économiques et sociales

Besoin d'agir en ce qui concerne les revenus selon la région aux conditions difficiles et la productivité du travail

Simplification et allègement administratif

Progrès s'agissant de la réduction des points à contrôler, mais besoin d'agir pour l'allègement administratif





PA30+

Ligne directrice et éléments clés de la PA30+

**« Plus de marge de manœuvre, plus de responsabilité –
pour la sécurité alimentaire de la Suisse et une agriculture et un
secteur agroalimentaire durables »**



Accroître la marge de manœuvre et réduire la charge administrative



Soutenir le bon fonctionnement des marchés



Améliorer les bases de production et l'utilisation efficiente des ressources



Promouvoir la durabilité de la chaîne de création de valeur



PA30+

1. Accroître la marge de manœuvre et réduire la charge administrative



Paiements directs axés sur les résultats (PDirR)

Transition numérique dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire

Système d'indicateurs de durabilité de la branche



1. Accroître la marge de manœuvre et réduire la charge administrative

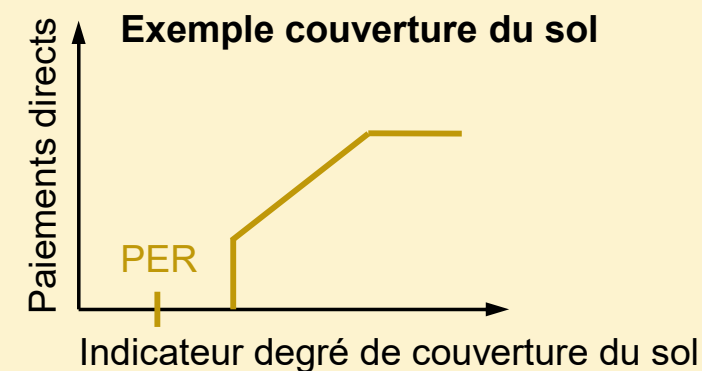
Paiements directs axés sur les résultats



Orientation sur les résultats → plus grande marge de manœuvre et moins de travail administratif



- Définition de valeurs cibles fondées sur des indicateurs
- Mesurer le résultat et payer en fonction
- Domaines d'application :
 - Biodiversité : pas d'exigences du niveau de qualité QI pour le niveau QII
 - Sol : remplacement CSP par indicateurs





PA30+

2. Soutenir le bon fonctionnement des marchés



Consolidation et optimisation de l'observation du marché

Renforcement des mesures d'entraide

Augmentation des suppléments laitiers



2. Soutenir le bon fonctionnement des marchés

Suppléments laitiers



Des interventions parlementaires demandent un renforcement du soutien à l'économie laitière.



Prix de référence pour le lait transformé en fromage

- Prix de référence \approx prix du lait dans l'UE
- Les transformateurs de lait versent une taxe lorsque le prix est inférieur au prix de référence

Augmentation des suppléments

- Lait transformé en fromage : +2 ct./kg
- Alimentation sans ensilage : +1 ct/kg



PA30+

3. Améliorer les bases de production et l'utilisation efficiente des ressources



Protection durable des cultures

Promotion des insectes dans les régions agricoles

Promotion des technologies particulièrement durables

Augmentation des exigences en matière de formation
et renforcement de la vulgarisation



3. Améliorer les bases de production et l'utilisation efficiente des ressources

Formation et vulgarisation



- Bonne formation et vulgarisation → plus de durabilité et de revenu
- Une plus grande marge de manœuvre implique de bonnes compétences techniques



Exigences de formation minimales :
certificat fédéral de capacité dans le secteur agricole

Renforcement de la vulgarisation :
soutien aux cantons pour le conseil portant sur l'ensemble de l'exploitation dans les domaines suivants :



Climat



Biodiversité



PA30+

4. Promouvoir la durabilité de la chaîne de création de valeur



Domaines politiques centraux

- **Politique environnementale** → Plan d'action contre le gaspillage alimentaire
- **Politique alimentaire** → Stratégie alimentaire suisse 2025-2032

Conventions d'objectifs facultatives avec le commerce de détail

Sensibilisation à une alimentation équilibrée et durable

Prescriptions en matière d'étiquetage pour les produits d'origine animale importés



4. Promouvoir la durabilité de la chaîne de création de valeur

Conventions d'objectifs avec le commerce de détail



- L'offre dans le commerce de détail influence la durabilité de la production
- Des relations commerciales fiables favorisent la création de valeur des produits durables



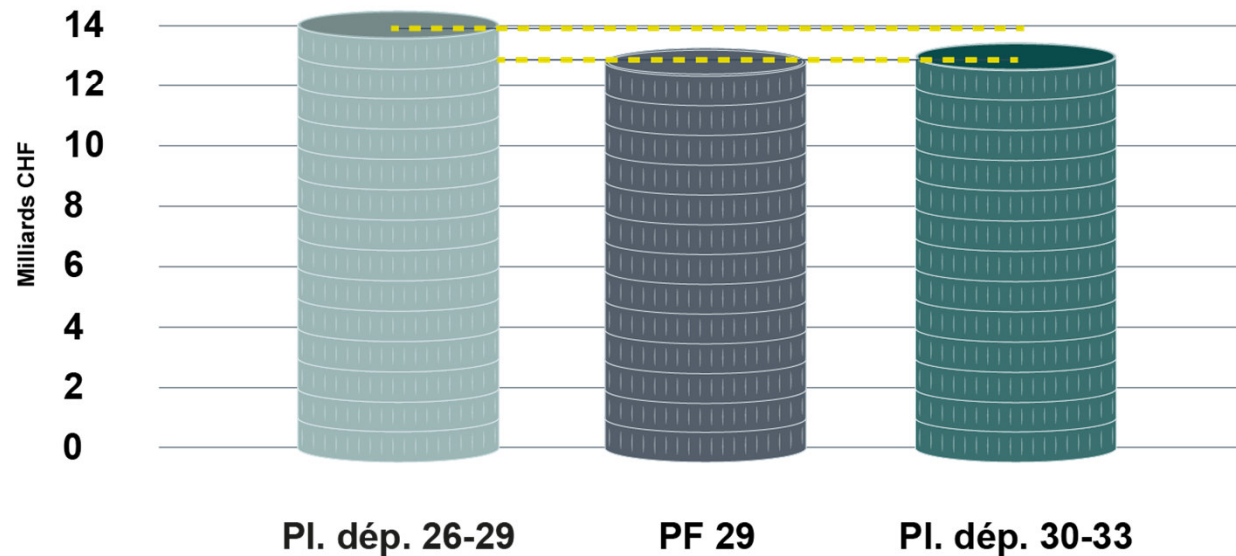
Conventions d'objectifs avec tous les détaillants

- Cadre pour un engagement commun
- Conciliation des objectifs du côté de l'offre et du côté de la demande grâce à un processus d'élaboration participatif
- Thématiques possibles :
 - Variétés robustes
 - Bien-être animal
 - Protéines végétales



PA30+

Plafond des dépenses



Besoins supplémentaires plafond des dépenses 30-33

Bases de production

- Améliorations structurelles
- Vulgarisation

Production et ventes

- Suppléments laitiers
- Production végétale

Paiements directs

- Conditions de production difficiles
- Biodiversité
- Orientation sur les résultats

→ Les besoins supplémentaires
devront être compensés dans les
paiements directs



PA30+

Bilan

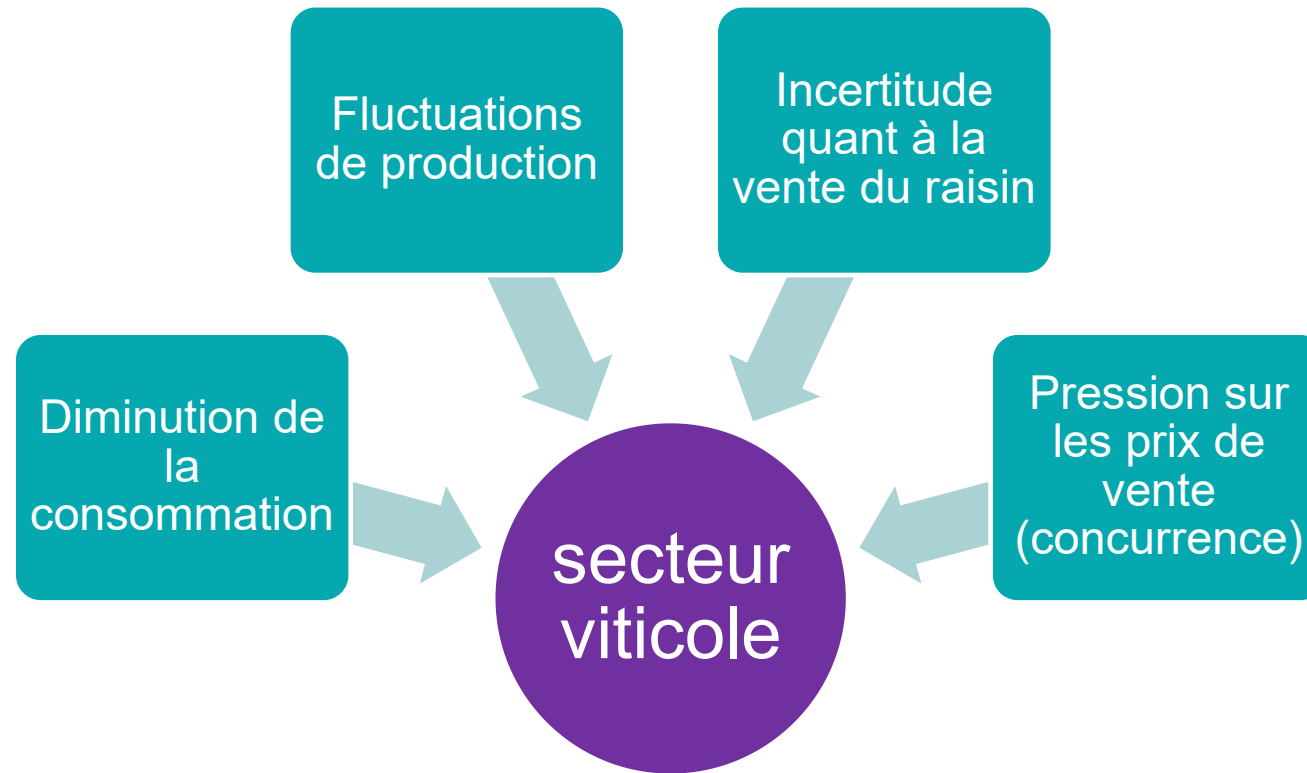
« La PA30+ renforce la sécurité alimentaire de la Suisse et crée des perspectives favorables pour les agriculteurs et les agricultrices. »





Viticulture

Évolution générale de la filière





Viticulture

Comment la Confédération aide déjà l'économie vitivinicole



- **Paiements directs:** au total, quelque **47 millions** de francs
- **Qualité et promotion des ventes:** **9 millions** de francs étaient réservés pour les mesures de promotion en faveur des vins suisses; décompte 2025 encore ouvert
- **Contrôle de la vendange:** **0.8 million** de francs pour assurer le respect des exigences de production et la documentation de la traçabilité de la cueillette du raisin jusqu'au pressoir.
- **Mesures d'amélioration structurelles:** co-financement des mesures cantonales, par exemple la réfection de murs en pierre sèche, la modernisation des caves, la plantation de cépages robustes (pas de relevé séparé pour la viticulture)



Viticulture

Décisions de la Confédération



Promotion
des ventes de vin

9 millions CHF

Modification OAS:

10 millions CHF (possibilité
d'arrachage,..)

Simplifications administratives
pour le contrôle du commerce
des vins des vignerons-
encaveurs

Mise en consultation au début 2026 pour
une mise en vigueur au plus tôt le
01.01.2027

Attribution du contingent
tarifaire vin de l'OMC (CT)
selon la prestation en faveur
de la production suisse

Supplément au train d'ordonnances
agricoles 2026



Viticulture

Quel stratégie pour la Branche?

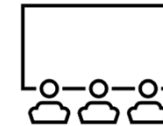
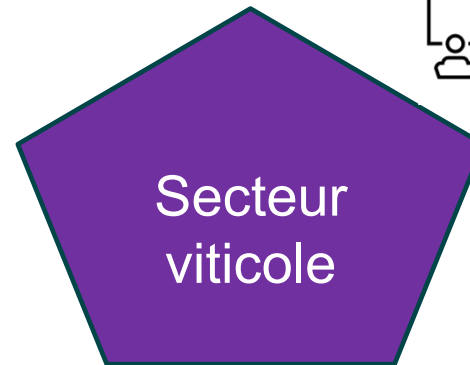


Développement Durable et Innovation

Quelle est la position
sur la numérisation?



Le long terme
Quels sont les
parallèles avec la
PA30+?



Positionnement

Quels sont les
marchés que vous
souhaitez atteindre?
Pourquoi du vin CH?



Changement structurel

Quelle priorité dans les
arrachages? Comment
améliorer la
compétitivité?



Promotion des ventes

Comment utiliser les
moyens financiers de
promotion?



Merci de votre attention !

